



Paroisses Le Bon Pasteur / Notre-Dame de l'Unité
Dimanche 16 février 2025
6ème dimanche du temps ordinaire - Année C



Paroisse Notre-Dame de l'Unité

1 rue des Flandres - 25200 Grand-Charmont
03 81 94 30 89 - paroisse-nd-unite@diocesebm.fr
Église Saint-Paul - Bethoncourt
Église Saint-François d'Assise - Gd-Charmont
Chap Notre-Dame du Bon Accueil - Gd-Charmont
www.diocese-belfort-montbeliard.fr/charmont-montbeliard/paroisses/notre-dame-de-lunite/la-paroisse/

Facebook : <https://www.facebook.com/Notre-Dame-de-lUnit%C3%A9-100147355445318>

Père François Xavier : cure-bon-pasteur@diocesebm.fr / cure-nd-unite@diocesebm.fr

Offrande/intention de messe : 18€

Permanences

cure de Vieux-Charmont : jeudi de 14h à 16h

Service Funérailles

NDU 06.52.20.73.28

LBP 03.81.94.13.21

Paroisse Le Bon Pasteur

9 rue de Belfort - 25600 Vieux-Charmont
03 81 94 13 21 - paroisse-bon-pasteur@diocesebm.fr
Église Saint-Justin - Vieux-Charmont
Église Sainte-Croix - Sochaux
Chapelle Saint-Jean-Baptiste - Nommay
www.diocese-belfort-montbeliard.fr/charmont-montbeliard/paroisses/bon-pasteur/



Messes en semaine

Mardi et Vendredi 8h30 à Vieux-Charmont

Mercredi et jeudi 8h30 à Grand-Charmont

MESSES

Samedi 15 février à 18h - Chapelle Notre-Dame du Bon Accueil (Giboulon)

Messe d'obsèques : M. Georges VEUILLEZ

Personnes accompagnées cette semaine : Mme Lucienne LOMBARD, M. Joseph ZIMMERMANN

Intentions de messe : Valérie et Guy LOUVIER

Dimanche 16 février à 10h - église Sainte-Croix (Sochaux)

Personnes accompagnées cette semaine : Mme Lucienne LOMBARD, M. Joseph ZIMMERMANN

Intentions de messe : Mme Lucienne GILLEGIRARD

à 15h - cathédrale Saint-Christophe (Belfort) : ordinations diaconales

Soirée louange : dimanche soir à 18h (Chapelle de Nommay)

Jeudi 20 février - 15h - messe Ehpad (Grand-Charmont)

Samedi 22 février :

10h-12h : Rencontre caté' chaise à la maison paroissiale de Grand-Charmont

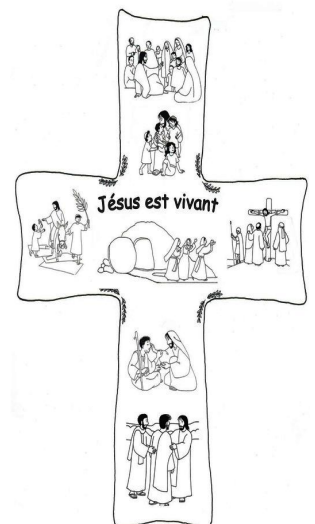
16h-18h : Rencontre avec les catéchumènes (Giboulon)

18h - messe Chapelle Notre-Dame du Bon Accueil (Giboulon)

Dimanche 23 février - 10h - église Saint-Paul (Bethoncourt)

12h - journée « solo » à la maison paroissiale de Grand-Charmont

Merci de faire parvenir les intentions de messes ou les annonces avant le jeudi 14h à la cure de VIEUX CHARMONT ou sur : paroisse-bon-pasteur@diocesebm.fr



ÇA SE PASSE DANS NOTRE DIOCESE !

LE DIACONAT

Notre diocèse de Belfort-Montbéliard a la grande joie de vous annoncer trois ordinations diaconales, ce dimanche 16 février 2025 à 15h en la cathédrale Saint-Christophe à Belfort.

Au terme de plus de cinq ans de discernement et de formation, après avis de l'équipe diocésaine chargée de la formation, Mgr Denis Jachiet a appelé à être ordonnés diacres du diocèse de Belfort-Montbéliard **Vincent Millot, Jérôme Richardot et Jean-Christophe Tamborini** (la dernière ordination diaconale dans notre diocèse, celle d'Alain Guyon, date du 10 novembre 2018).

La France compte aujourd'hui 3300 diacres permanents, dont 13 dans notre diocèse. Le ministère de diacre est très ancien dans l'Église catholique et remonte aux premières communautés chrétiennes au temps des Apôtres.

Le service du diacre comporte trois dimensions : **la liturgie, l'annonce de la Parole et la charité**. Il se déploie et s'exerce bien au-delà des frontières de la paroisse où réside le diacre car, loin de l'image d'adjoint de M. le curé qu'on lui prête souvent à tort, le diacre est en premier lieu associé au ministère de l'évêque.

Au moment de l'ordination, l'évêque seul impose les mains sur le futur diacre (alors que pour l'ordination d'un prêtre, tous les prêtres imposent les mains), signe que le diacre n'est pas attaché au ministère des prêtres mais au service de l'évêque pour se rendre présent là où l'évêque lui demandera d'aller.

Le diacre célèbre les sacrements du baptême et du mariage. Envoyé dans le monde, il porte, par sa mission, l'amour de Dieu aux personnes, spécialement aux pauvres et aux malades.

Un diacre est un homme marié (au-moins 10 ans de mariage et âgé de 35 ans au moment de son ordination) ou non marié (âgé alors de 25 ans). Les hommes ordonnés diacre sans être mariés s'engagent au célibat à vie.

Les diacres ne le deviennent pas en « postulant » à ce ministère mais ils sont appelés par l'évêque, après avoir été « repérés » par l'Église au sein de leurs milieux de vie et d'engagement, très différents les uns des autres : milieu familial (la plupart sont mariés), professionnel, engagement social, civique, culturel, caritatif...